



COMMUNIQUÉ A LA POPULATION

Coronavirus Mesures prises par la Ville de Redon suite au discours du Président de la République du 16 mars 2020

Redon, le 17 mars 2020

Suite au discours de Monsieur le Président de la République du lundi 16 mars 2020 et aux mesures prises par le Ministère de l'Intérieur relatives au COVID-19, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Redon ont mis en place plusieurs mesures :

- L'accueil physique de la Mairie ainsi que celui du CCAS sont actuellement fermés. Pour toute demande urgente à la Ville de Redon (demande de concession, déclaration de naissance, de décès...), une permanence téléphonique est assurée au 02 99 71 05 27. Le CCAS est également joignable au 02 99 71 22 97 pour les demandes urgentes.
- Le Plan de Continuité d'Activité est mis en place pour exercer les missions suivantes : sécurité publique, surveillance du patrimoine et de l'espace public, salubrité et propreté, maintenance des bâtiments et de la voirie pour les situations d'urgence et d'astreinte.
- Les Etablissements Recevant du Public (ERP) communaux ont été fermés : équipements sportifs, Maison des associations, salles communales...
- Conformément aux circulaires de l'Education Nationale, l'accueil de solidarité des enfants du personnel soignant et assimilé est assuré.
- La Ville de Redon reste en relation permanente avec les services préfectoraux, la Gendarmerie, les services de secours mobilisés ainsi qu'avec les professionnels de santé pour la mise en œuvre de ces mesures exceptionnelles.
- Le marché de Redon restera ouvert les lundi, vendredi et samedi, en intérieur et en extérieur, uniquement pour les commerces alimentaires. L'attention des clients du marché est attirée sur le respect des distances nécessaires pour limiter la propagation du virus.

Nous comptons sur l'ensemble des redonnaises et des redonnais pour respecter et faire respecter ces consignes communiquées par le Ministère de l'Intérieur et nous les invitons à consulter les sources d'informations suivantes :

- Site internet : www.redon.bzh
- Page facebook : Vivre à Redon
- Panneau lumineux – place de Bretagne